

DELIBERATIONS
du Conseil d'Administration de l'Université de Bourgogne

Séance du 19 février 2014

POINT V.2 - 2^e alinéa :
Compte-rendu des travaux du CEVU du 3 février 2014 exerçant les compétences de la
Commission de la Formation et de la Vie universitaire (CFVU) :
compte-rendu des travaux de la commission de la Pédagogie du 27 janvier 2014 :
diplômes d'université

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

- VU le code de l'Education
- VU les statuts de l'Université de Bourgogne
- VU l'avis du CEVU du 3 février 2014

APRES EN AVOIR DELIBERE,

APPROUVE, avec 21 pour, 1 abstention : la réactivation du DU « Certificat Universitaire des
Techniques de recensement des oiseaux (CTRO).

Dijon, le 21 février 2014

Le Président de l'Université de Bourgogne,

Alain BONNIN

P.J. - Relevé synthétique des avis du CEVU
- Tableau des diplômes d'université

Délibération transmise à la Rectrice Chancelière de l'Université de Bourgogne

Délibération publiée sur le site internet de l'établissement